

L'ASSOCIATION SPORTIVE BULLETIN D'INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription fait office d'autorisation parentale

Les frais d'inscription d'un montant de **70€** couvrent l'adhésion pour **une ou plusieurs activités**, faites-vous donc plaisir !

NOM Prénom :

CLASSE :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Je soussigné(e) _____

mère père responsable légal(e)

inscrit mon enfant à l'Étoile Sportive Scéenne, pour la ou les activités suivantes

Signature

- VOLLEY BALL
- TIR À L'ARC
- TENNIS DE TABLE
 - lundi mercredi




Prix de la cotisation :

- 70 € pour toute nouvelle inscription
- 60 € pour les élèves inscrits à l'AS en 2023/2024

- 60 € pour les élèves dont la sœur ou le frère était inscrit à l'AS en 2023/2024

Paiement de la cotisation :

-  60 € maximum

- Chèque à l'ordre de l'Étoile Sportive Scéenne

J'autorise / je n'autorise pas (rayer la mention inutile) la publication de photo de mon enfant relative à l'activité de l'AS, sur les panneaux d'informations propres au collège



Dossier complet à remettre à l'accueil ou au professeur d'EPS

ÉTOILE SPORTIVE SCÉENNE 2024-2025

Une ou plusieurs activités possibles

VOLLEY BALL

(début mercredi 25 septembre)

Entraînements et Matches à domicile
Mercredi de 14h00 à 16h00

Possibilité de se déplacer
de 13h05 à 16h30-17h en cas
de rencontres dans d'autres collèges



TIR À L'ARC

(début lundi 23 septembre)

- Confirmés le mercredi de 12h30 à 14h
- Débutants le lundi de 17h à 18h30

Compétitions le mercredi



TENNIS DE TABLE

(début lundi 23 septembre)

Lundi 17h-18h ou 18h30
(horaire à confirmer)
et/ou mercredi de 12h30 à 14h00

Un ou deux entraînements possibles

Compétitions le mercredi

